

114 - Transport routier interurbain

Propositions financières Budget Primitif 2012

Rapport n° CG/2011/78

Résumé :

La mise en oeuvre du tarif unique à 2 € au 1er juillet 2011 et les opérations de promotion qui l'ont accompagnée montrent un regain d'intérêt des Bas-Rhinois pour les transports collectifs départementaux. Après trois mois de tarif unique, dont la période estivale, une augmentation sensible des ventes et des déplacements, de l'ordre de 17%, a pu être observée.

L'année 2012 sera consacrée à la poursuite de la promotion du Réseau 67 ainsi qu'à l'évaluation des lignes mises en place en septembre 2008 à travers le nouveau schéma directeur des transports et des déplacements. Une démarche partenariale avec les territoires desservis sera engagée à cet effet, pour préparer le renouvellement massif de contrats de transport en 2013 (40 lignes sur un total de 63, sur les 3 bassins hors Strasbourg).

La conclusion de l'enquête publique de la section interurbaine du TSPO (section Ittenheim - Wasselonne), avec un avis favorable du commissaire enquêteur, sans réserve ni recommandation, conduira à l'obtention de la D.U.P. Il sera alors possible de lancer les acquisitions foncières et de démarrer les travaux préparatoires dès 2012, s'inscrivant dans le contrat de projets Etat-Région 2007-2013.

Les crédits prévus pour ce mode d'action permettront donc au Conseil Général de poursuivre son action volontariste en faveur des transports collectifs, qui constituent un enjeu majeur en termes de mobilité durable et d'aménagement du territoire.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction des routes, des transports et des déplacements	28 500 000,00 €
	TOTAL	28 500 000,00 €

1141 – Fonctionnement du Réseau 67

Crédits proposés pour le BP 2012 : 27 500 000,00 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 26 860 000,00 €

Le Conseil Général du Bas-Rhin a engagé à travers son schéma directeur des transports et des déplacements, une démarche volontariste de développement des transports collectifs alternatifs à l'usage de la voiture individuelle. Cette action s'est mise en place en deux étapes, d'une part en septembre 2008, puis en juillet 2009. Cela se traduit notamment par l'exploitation de 63 lignes régulières du Réseau 67, à travers une offre de transport globalement renforcée pour inciter au report modal dans le cadre des déplacements pendulaires domicile-travail.

La mise en place du tarif unique à 2 € le 1^{er} juillet 2011, en remplacement de la gamme tarifaire zonale, et les opérations de promotion renforcée du Réseau 67 qui l'ont accompagnée commencent à montrer un effet bénéfique, puisque les premiers chiffres de fréquentations montrent une augmentation de trafic de l'ordre de 17%, celle des ventes de 14%, dont plus d'un millier d'abonnements annuels souscrits sur les lignes du bassin de Strasbourg en juillet-août-septembre 2011.

L'augmentation contenue du budget primitif 2012 du Réseau 67 correspond principalement à l'actualisation périodique des contrats d'exploitation (augmentation des coûts du carburant et des salaires), mais aussi à l'incidence du tarif unique sur les compensations financières dues à la CTBR, titulaire de la délégation de service public des lignes du bassin de Strasbourg. En effet, le passage au tarif unique a globalement diminué le prix public des titres de transport et a donc minoré les perspectives de recettes qu'avait établies la CTBR dans son offre de 2008.

Ce budget repose sur les principaux postes de dépenses suivants :

<u>Investissement</u>	4 500 000,00 €
➤ conformément aux clauses du contrat de DSP du bassin de Strasbourg, acquisition d'autocars pour l'exploitation des 24 lignes du Réseau 67 (incidence de la hausse de fréquentation suite au tarif unique sur les équipements et renouvellement des cars arrivés à la limite d'âge contractuelle de 12 ans)	3 720 000,00 €
➤ mise en œuvre de la 2 ^{nde} phase de déploiement de la billettique Badgé sur l'ensemble du Réseau 67 pour proposer de nouveaux services aux clients (abonnement annuel, vente en ligne de titres de transport) non possibles actuellement avec les titres papiers, qui s'échelonne sur 2012-2013	390 000,00 €
➤ mise en accessibilité et sécurité des points d'arrêt (études préalables et travaux) conformément aux obligations de la loi du 11 février 2005	100 000,00 €
➤ crédits d'études globalisés « transports, intermodalité et gare routière » pour engager l'avenir du site des Halles à Strasbourg	100 000,00 €
➤ investissements annexes (jalonnement des arrêts du Réseau 67, charte graphique des autocars du Réseau 67, installation de matériel)	185 000,00 €
➤ annonces et insertions pour les différents investissements	5 000,00 €
<u>Fonctionnement</u>	23 000 000,00 €
➤ contrats d'exploitation des lignes du Réseau 67 (19 lots de marchés publics relatifs à 41 lignes du Réseau 67), conclus depuis 2006 sur des durées de 5 à 7 ans, sur les différents bassins de déplacements, à l'exception des lignes de la DSP du bassin de Strasbourg	11 301 000,00 €
➤ contribution financière à la DSP interurbaine (24 lignes du Réseau 67, ainsi que la gestion de toute la billettique Badgé et la gare routière des Halles à Strasbourg) qui accueille 80% des voyageurs non scolaires du département	9 050 300,00 €
➤ compensations tarifaires à la CTBR, titulaire de la DSP du bassin de Strasbourg du fait des réductions sur les tarifs accordées à certains clients par le Conseil Général (Interjeunes, Intermobilité, ½ tarif si abonnement de travail SNCF...)	1 359 000,00 €
➤ gestion et fonctionnement de la billettique Badgé sur le périmètre de la DSP du bassin de Strasbourg, qui sera progressivement déployée sur l'ensemble du territoire du Bas-Rhin	517 500,00 €

- fonctionnement de la centrale départementale d'informations et de réservation Infos Réseau 67 (y compris pour des transports à la demande de certaines communautés de communes) 190 000,00 €
- actions de promotion sur le Réseau 67, y compris l'impression des fiches horaires 175 000,00 €
- subvention de fonctionnement (50 %) aux transports à la demande mis en œuvre par les communautés de communes (13 en service) 129 700,00 €
- dépenses d'entretien des équipements du Réseau 67 (autocars, poteaux) 125 000,00 €
- participation au fonctionnement du système d'information multimodal régional (www.vialsace.eu), service internet commun aux 10 autorités organisatrices de transports collectifs en Alsace 79 500,00 €
- location de véhicules de transport en commun dans le cadre de la DSP du bassin de Strasbourg pour permettre en particulier de tester le recours à des véhicules de plus petite capacité aux heures creuses, sans acquisition 10 000,00 €
- compensations tarifaires à destination d'autres réseaux de transport public (titres Alsa+, titres combinés avec les réseaux urbains), ainsi que les frais d'annonce et d'insertion 2 000,00 €

1143 – Transport en Site Propre Ouest (TSPO) – Bus Express

Crédits proposés pour le BP 2012 : 1 000 000,00 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 950 000,17 €

Conformément aux engagements pris par le Département dans le Contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013, les études d'avant-projet de la liaison en site propre entre Wasselonne et Strasbourg (bus express TSPO) ont été conduites à leur terme et ont permis l'instruction du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la première section du projet entre Wasselonne et Ittenheim en juin 2011 qui a fait l'objet d'un avis favorable de la commission d'enquête, sans réserve ni recommandation.

En 2012 seront conduites les études de projet détaillées et les acquisitions foncières dans une perspective de lancement des premiers travaux préparatoires fin 2012 – début 2013.

Par ailleurs, cet axe d'intervention correspond aussi aux études relatives à la desserte du Kochersberg (dite « branche Y du TSPO »), dont le marché d'étude de faisabilité a été attribué fin 2011, ainsi qu'aux études relatives à la requalification de la RN4 / A351 dans le cadre de l'accès Ouest à Strasbourg.

Aussi, il est proposé d'inscrire la totalité des crédits sur l'enveloppe du CPER 2007-2013, pour un montant de 1 000 000,00 € ventilé comme suit :

- 615 000,00 €, au titre des études TSPO, Kochersberg et A351,
- 140 000,00 € pour les acquisitions foncières TSPO (1^{ère} tranche), certaines cessions pouvant intervenir à l'amiable avant DUP,
- 240 000,00 € pour engager les premiers travaux du TSPO (1^{ère} tranche)
- 5 000,00 € pour les annonces et insertions.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1141	Réseau 67	26 860 000,00 €	27 500 000,00 €
1143	Transport en Site Propre de l'Ouest Strasbourgeois (TSPO)	950 000,17 €	1 000 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires traduites dans le rapport sur le transport routier interurbain, pour un montant total de 28 500 000 €.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL